



BRP INC. RAPPORT DE GESTION DU TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2013

Le présent rapport de gestion fournit de l'information sur la situation financière et les résultats opérationnels de BRP inc., auparavant J.A. Bombardier (J.A.B.) inc. (la « Société » ou « BRP »), pour le premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 janvier 2014. Il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, ainsi qu'aux états financiers consolidés annuels et au rapport de gestion inclus dans le prospectus avec supplément – RFPV daté du 21 mai 2013. Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion contiennent des énoncés prospectifs assortis de risques et d'incertitudes. Les résultats réels pourraient différer de façon importante des énoncés prospectifs sous-jacents en raison de divers facteurs, y compris ceux décrits à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion. Le présent rapport de gestion reflète l'information disponible à la Société au 12 juin 2013.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. L'exercice de la Société compte douze mois et se termine le 31 janvier. Toute référence dans ce rapport de gestion à l'« exercice 2014 », à l'« exercice 2013 » et à l'« exercice 2012 » de la Société s'entend des exercices se terminant les 31 janvier 2014, 2013 et 2012, respectivement.

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration le 12 juin 2013 et se fonde sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012.

La catégorie des produits saisonniers de la Société comprend des motoneiges, des motomarines et des bateaux sport (que la Société a cessé de fabriquer en septembre 2012). La catégorie des produits toutes saisons comprend des véhicules tout-terrain (appelés « VTT »), des véhicules côte à côte (appelés « VCC ») et des véhicules *Spyder*, tandis que la catégorie des systèmes de propulsion comprend des moteurs hors-bord et des moteurs de bateaux à jet par injection directe, de karts, de motocyclettes et d'avions récréatifs que la Société vend à de tierces parties. Les PAV de la Société comprennent les pièces, accessoires et vêtements et les autres services vendus à de tierces parties.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui portent sur les plans, les attentes et intentions, les résultats, le degré d'activité, le rendement, les objectifs ou les réalisations actuels et futurs de la Société ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et les hypothèses que la Société a établies à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qu'elle croit pertinents et raisonnables dans les circonstances, mais rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se concrétiseront.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de la Société à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; la dépendance envers des concessionnaires, des fournisseurs, des sources de financement et d'autres partenaires stratégiques qui peuvent craindre certaines conditions économiques; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants conclus par la Société; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; l'issue défavorable à la Société d'une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail des produits; la dépendance envers les relations avec les clients pour la vente d'équipement d'origine; une mauvaise gestion des stocks; les risques liés aux activités internationales; l'incapacité d'améliorer les produits existants ou de créer et de commercialiser de nouveaux produits; la protection des droits de propriété intellectuelle; la défaillance de systèmes de technologie de l'information; la baisse du prix d'anciennes versions de produits vendus sur le marché d'occasion et l'offre excédentaire des concurrents; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; les résultats réels pourraient différer des perspectives financières; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; l'augmentation des coûts du carburant; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales et l'influence importante des actionnaires principaux qui détiennent des actions à droit de vote multiple. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

Les énoncés prospectifs ont pour but de décrire aux lecteurs les attentes de la direction au sujet du rendement financier de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont faits en date des présentes et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser à la lumière de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

Mesures non définies par les IFRS

Le présent rapport de gestion renvoie à certaines mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats opérationnels de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des IFRS. La Société utilise des mesures non définies par les IFRS, y compris le BAIIA, le BAIIA normalisé, le résultat net normalisé, le bénéfice de base par action normalisé et le bénéfice dilué par action normalisé en vue de

fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires de la performance opérationnelle de la Société. La Société est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance opérationnelle de la Société, ce qui fait donc ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes autrement, lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non définies par les IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de leurs résultats. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels et d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés. La Société invite le lecteur de se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du présent rapport de gestion pour connaître les définitions du BAIIA, du BAIIA normalisé et du résultat net normalisé présentés par la Société ainsi que les rapprochements entre ces éléments et les mesures définies par les IFRS les plus comparables.

Aperçu général

BRP est un chef de file mondial dans les domaines de la conception, du développement, de la fabrication, de la distribution et de la commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Le portefeuille de marques et de produits diversifiés de la Société comprend les motoneiges *Ski-Doo* et *Lynx*, les motomarines *Sea-Doo*, les VTT, les VCC et les roadsters *Can-Am*, ainsi que les systèmes de propulsion comme les moteurs hors-bord *Evinrude* et les moteurs *Rotax* pour les bateaux à jet à injection directe, les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs. La Société offre également des PAV liés à sa gamme de produits.

La Société emploie environ 6 800 personnes, principalement dans des centres de fabrication et de distribution situés au Canada, au Mexique, en Autriche, aux États-Unis et en Finlande. La Société vend ses produits dans 105 pays. Les produits sont vendus directement par l'entremise d'un réseau d'environ 3 200 concessionnaires dans 20 pays, ainsi que par l'entremise d'un réseau d'environ 190 distributeurs desservant environ 950 concessionnaires additionnels.

Au cours de son histoire, la Société a fait la promotion d'un portefeuille de marques et de produits reconnus à l'échelle mondiale, qui sont devenus des chefs de file au sein du marché et ont permis d'établir la Société comme une marque de choix pour les vrais amateurs de sports motorisés. Les marques *Ski-Doo* et *Sea-Doo*, grâce à des décennies d'innovation et de conception continues, sont devenues des synonymes de motoneige et de motomarine. Au fil des années, la Société a tiré profit avec succès de sa position de chef de file au sein du marché et de sa réputation pour bâtir des marques établies comme *Can-Am*, *Evinrude*, *Rotax* et *Lynx*, également reconnues pour leur grande qualité et leur caractère innovateur.

Faits saillants du trimestre terminé le 30 avril 2013

La performance financière de la Société pour le trimestre terminé le 30 avril 2013 par rapport au premier trimestre de l'exercice 2013 se résume comme suit :

- Les revenus se sont chiffrés à 804,3 millions de dollars, une augmentation de 5,5 % et un niveau record pour un premier trimestre. Excluant l'incidence de la cessation des activités liées aux bateaux sport, les revenus ont augmenté de 11,9 %.
- La marge brute s'est chiffrée à 218,0 millions de dollars, ou 27,1 % des revenus, soit une augmentation de 2,7 %.

- Le résultat net s'est chiffré à 25,7 millions de dollars, une diminution de 52,9 %; ce qui a donné lieu à un bénéfice de base par action de 0,25 \$, en baisse de 53,7 %.
- Le BAIIA normalisé s'est chiffré à 107,8 millions de dollars, ou 13,4 % des revenus, une diminution de 1,7 %.
- Le résultat net normalisé s'est chiffré à 53,4 millions de dollars, une augmentation de 7,7 %, ce qui a donné lieu à un bénéfice de base par action normalisé de 0,52 \$, en hausse de 6,1 %.

De plus, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2013 :

- la Société a versé des distributions spéciales d'un montant total de 529 millions de dollars aux porteurs de la totalité de ses catégories d'actions ordinaires, dont un montant de 46 millions de dollars représentait un remboursement de capital et un montant de 483 millions de dollars, des dividendes.

Après le trimestre terminé le 30 avril 2013 et avant la publication du présent rapport de gestion, les transactions importantes suivantes ont eu lieu.

- Le 29 mai 2013, la Société a réalisé un premier appel public à l'épargne visant ses actions à droit de vote subalterne auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. La Société a réalisé un produit brut de 262,3 millions de dollars à l'émission de ses actions à droit de vote subalterne. Les actions à droit de vote subalterne de la Société sont maintenant cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole DOO.
- La Société a remboursé un montant de 258 millions de dollars américains sur sa facilité à terme de 1 050 millions de dollars américains (la « facilité à terme ») et a modifié les conditions financières afférentes afin de réduire la charge d'intérêts.
- La Société a accru l'échéance de ses facilités de crédit renouvelables de 350 millions de dollars (les « facilités de crédit renouvelables ») de mars 2016 à mai 2018 et a modifié les conditions financières afférentes afin de réduire la charge d'intérêts.

Facteurs ayant une incidence sur le rendement de la Société

Revenus et coûts du programme de vente

Les revenus de la Société sont principalement tirés de la vente aux concessionnaires et aux distributeurs des véhicules qu'elle fabrique, incluant les produits toutes saisons et les produits saisonniers et les systèmes de propulsion, ainsi que les PAV connexes. Les revenus sont habituellement comptabilisés lorsque les produits sont expédiés aux concessionnaires ou aux distributeurs depuis les installations de la Société.

Afin de soutenir les activités de vente de gros de la Société et les activités de détail des concessionnaires et des distributeurs, la Société fournit divers programmes de vente consistant en des incitatifs monétaires et non monétaires. Les incitatifs monétaires se composent principalement de rabais sur des produits accordés aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients, d'une ristourne accordée aux concessionnaires et aux distributeurs, d'une période de couverture gratuite ou prolongée accordée en vertu de programmes de financement des stocks à l'intention des concessionnaires et des distributeurs et de programmes de financement au détail. Le coût de ces incitatifs monétaires est comptabilisé en réduction des revenus. Les incitatifs non monétaires se composent principalement de garanties prolongées ou de PAV gratuits. Le coût de ces offres non monétaires est comptabilisé au coût des ventes.

Le soutien fourni aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients tend à augmenter lorsque la conjoncture économique est difficile, lorsque les conditions du marché changent et exigent le lancement de nouveaux programmes ou de programmes plus agressifs, ou lorsque le niveau des stocks des concessionnaires et des distributeurs est trop élevé.

En vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et distributeurs, la Société pourrait avoir à racheter des produits neufs inutilisés advenant certains manquements de la part de concessionnaires ou distributeurs. Les coûts de reprise de possession ont tendance à être plus élevés lorsque les concessionnaires ou distributeurs font face à des conditions de vente au détail à long terme difficiles et lorsque leur niveau de stocks est élevé. Au cours du dernier exercice, la Société n'a pas connu de retours importants à l'égard de ses produits dans le cours normal de ses activités ni pour ce qui est de la garantie de reprise de possession limitée qu'elle offre aux sociétés de financement en vertu des conventions de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs.

Coût des matières

Environ 70 % du coût des ventes de la Société se compose des matières utilisées lors du processus de fabrication. Par conséquent, la Société est exposée à la fluctuation du prix de certaines matières premières comme l'aluminium, l'acier, le plastique, les résines, l'acier inoxydable, le caoutchouc et certains métaux de terres rares. La Société est également exposée à la fluctuation des prix du carburant relativement à ses activités d'approvisionnement et de distribution. La Société ne couvre pas son exposition à la fluctuation du prix de certaines matières premières et des prix du carburant et, par conséquent, une hausse du prix des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels de la Société dans l'éventualité où celle-ci serait incapable de transférer de telles hausses de coûts à ses concessionnaires, distributeurs ou clients.

Coût au titre des garanties

Les garanties sur les produits du fabricant offertes par la Société couvrent généralement des périodes allant de six mois à trois ans pour la plupart des produits. Dans certaines circonstances, en vertu par exemple de certains programmes de vente, pour certains comptes commerciaux ou conformément à des règlements locaux, la Société offre de plus longues périodes de garanties. Au cours de la période de garantie, la Société doit rembourser aux concessionnaires et aux distributeurs la totalité du coût des réparations ou des remplacements effectués relativement aux produits (à savoir principalement les pièces ou accessoires fournis par la Société et les coûts de main-d'œuvre engagés par les concessionnaires ou les distributeurs). La Société vend également, dans le cours normal des activités, et donne, en vertu de certains programmes de vente, des garanties prolongées sur ses produits.

Dans le cadre de son processus de développement, la Société s'assure que chaque stade du développement d'un nouveau produit respectera des normes de qualité supérieure. Cette approche comprend la conception de spécifications détaillées des produits, l'évaluation de la qualité du réseau d'approvisionnement et des méthodes de fabrication, ainsi que des exigences de tests détaillés lors du stade de développement des produits. Des inspections de qualité effectuées durant le processus de fabrication et une fois celui-ci terminé assurent également la qualité des produits.

La Société inscrit une provision au titre des garanties lorsque les produits sont vendus. Bien que la direction soit d'avis que la Société, en fonction de l'information actuellement disponible, dispose de provisions suffisantes pour couvrir les réclamations futures au titre des garanties ou des garanties prolongées sur les produits vendus, les montants des réclamations futures pourraient différer de façon importante des provisions comptabilisées à l'état de la situation financière.

Change

Les revenus et les coûts des programmes de vente de la Société sont présentés en dollars canadiens, mais sont générés principalement en dollars américains, en dollars canadiens et en euros. Les revenus de la Société présentés en dollars canadiens sont exposés, dans une moindre mesure, aux fluctuations du dollar australien, du real brésilien, de la couronne suédoise et de la couronne norvégienne. Les coûts engagés par la Société sont principalement libellés en dollars canadiens, en dollars américains et en euros. Par conséquent, les revenus, la marge brute et le bénéfice d'exploitation présentés en dollars canadiens sont exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change, en particulier en ce qui a trait au dollar américain et à l'euro face au dollar canadien. Les installations de fabrication de la Société qui sont situées dans différents pays permettent d'atténuer son exposition face aux différentes devises.

La facilité de crédit à terme est libellée en dollars américains, ce qui peut entraîner un gain ou une perte au résultat net de la Société lorsque le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien à la clôture d'une période diffère de celui de l'ouverture de cette période. La charge d'intérêts de la Société sur la facilité de crédit à terme est également exposée aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La Société ne couvre pas cette exposition et, par conséquent, une hausse du dollar américain face au dollar canadien pourrait avoir une incidence défavorable sur le résultat net de la Société.

Pour plus de détails sur l'exposition de la Société aux fluctuations des taux de change, se reporter à la rubrique « Instruments financiers – Risque de change » du présent rapport de gestion.

Frais financiers nets (frais financiers diminués des produits financiers)

Les frais financiers nets sont principalement engagés relativement à la dette à long terme, au passif au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et aux facilités de crédit renouvelables. Au 30 avril 2013, la dette à long terme de la Société s'établissait à 1 071,7 millions de dollars, montant principalement composé de la facilité à terme, qui porte intérêt au taux LIBOR majoré de 3,75 %, selon un taux LIBOR minimum de 1,25 %. En raison des taux d'intérêt actuels et de la faible volatilité, et compte tenu du taux LIBOR minimum greffé à la facilité à terme, la Société n'est pas exposée de façon importante à une hausse des charges d'intérêts à court terme.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat des juridictions, pays, états et provinces où elle exerce des activités. Le taux d'imposition prévu par la loi Canadienne s'établissait à 26,9 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2013. Cependant, le taux d'imposition effectif consolidé de la Société dépend de la répartition des profits ou de pertes comptables avant impôt enregistrés dans différentes juridictions fiscales, du gain ou de la perte de change comptabilisé au Canada relativement à la facilité à terme et de l'incidence des taux de change sur les filiales étrangères utilisant le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle. La Société s'attend à payer des impôts dans toutes les juridictions où elle exerce des activités pour les exercices à venir, exception faite du Canada et des États-Unis où elle prévoit utiliser ses attributs fiscaux pour compenser son bénéfice imposable. En outre, sous certaines conditions, la Société ne sera pas assujettie à payer des impôts en espèces relativement à ses activités de distribution en Suisse étant donné qu'elle bénéficie d'exonérations fiscales temporaires jusqu'à l'exercice terminé le 31 janvier 2016 inclusivement.

Caractère saisonnier

Les revenus et le bénéfice d'exploitation de la Société subissent d'importantes fluctuations d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre. En général, les ventes de gros de produits de la Société sont les plus élevées au cours de la période précédant immédiatement leur saison d'utilisation et au cours de cette saison. Historiquement, les revenus du deuxième trimestre de l'exercice ont habituellement été inférieurs à ceux des autres trimestres; cependant, la composition des produits vendus peut varier de façon importante de temps à autre et en raison des variations de la demande saisonnière et géographique, de l'introduction de nouveaux modèles et produits et de l'échéancier de production de certains types de produits. Par conséquent, la Société pourrait être incapable de prévoir précisément ses revenus et son bénéfice d'exploitation trimestriels, et il est probable que ses résultats varieront de façon importante d'une période à l'autre.

Principales données financières consolidées

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières consolidées pour les périodes indiquées dans le présent document. Les principales données financières consolidées présentées ci-après aux 30 avril 2013 et 2012 sont tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et des notes afférentes.

Données sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Exercices clos les		
	30 avril 2013	30 avril 2012	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 janvier 2011
		Retraité ^[2]	Retraité ^[2]	Retraité ^[2]	
Revenus par catégorie					
Produits saisonniers	206,7 \$	253,6 \$	1 056,9	1 004,9 \$	820,5 \$
Produits toutes saisons	404,7	317,7	1 045,7	889,0	574,0
Systèmes de propulsion	92,9	93,1	333,8	312,2	296,9
PAV	100,0	98,3	459,8	447,3	441,8
	804,3	762,7	2 896,2	2 653,4	2 133,2
Coût des ventes	586,3	550,5	2 158,5	2 001,0	1 649,2
Marge brute	218,0	212,2	737,7	652,4	484,0
<i>En pourcentage des revenus</i>	27,1 %	27,8 %	25,5 %	24,6 %	22,7 %
Charges d'exploitation					
Vente et marketing	65,3	60,6	228,3	218,4	171,5
Recherche et développement	37,3	34,3	128,2	129,4	103,1
Frais généraux et administratifs	35,0	29,9	127,5	125,4	108,5
Autres revenus d'exploitation	(5,7)	(1,8)	34,0	5,7	30,0
Total des charges d'exploitation	131,9	123,0	518,0	478,9	413,1
Bénéfice d'exploitation	86,1	89,2	219,7	173,5	70,9
Frais financiers nets	16,9	20,4	60,7	51,5	56,6
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	8,3	(11,2)	(3,6)	1,8	(41,1)
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	19,6	4,8	11,0	9,0	8,8
Résultat avant impôt	41,3	75,2	151,6	111,2	46,6
Charge d'impôt	15,6	20,6	32,4	29,1	11,6
Résultat net	25,7 \$	54,6 \$	119,2 \$	82,1 \$	35,0 \$
Montant attribuable aux actionnaires	25,7	54,7	119,2	82,4	35,4
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	(0,1)	—	(0,3)	(0,4)
BAIIA^[1]	87,6 \$	104,9 \$	293,8 \$	259,6 \$	156,9 \$
BAIIA normalisé^[1]	107,8 \$	109,7 \$	335,0 \$	261,1 \$	217,3 \$
Résultat net normalisé^[1]	53,4 \$	49,6 \$	146,7 \$	87,1 \$	46,0 \$

^[1] Pour consulter le rapprochement du résultat net et du BAIIA, du BAIIA normalisé et du résultat net normalisé, se reporter aux tableaux de rapprochement apparaissant subséquentement dans le présent rapport de gestion.

Le BAIIA, le BAIIA normalisé et le résultat net normalisé sont des mesures utilisées par la Société pour évaluer sa performance opérationnelle mais non définies par les IFRS. Le BAIIA s'entend du résultat net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge d'impôt, la charge d'amortissement et (le gain) la perte de change sur la dette à long terme. Le BAIIA normalisé s'entend du résultat net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge d'impôt, la charge d'amortissement, (le gain) la perte de change sur la dette à long terme, l'augmentation de la juste valeur des actions ordinaires remboursables et les éléments non récurrents. Le résultat net normalisé s'entend du résultat net avant (le gain) la perte de change sur la dette à long terme, l'augmentation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables et les éléments exceptionnels non récurrents ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

^[2] Retraité pour tenir compte de l'application des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, décrites à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2013.

Données sur la situation financière

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2013	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 janvier 2011
Trésorerie	91,7 \$	542,4 \$	26,9 \$	22,9 \$
Fonds de roulement net	(46,8)	(26,7)	60,7	68,1
Immobilisations corporelles	449,7	448,4	388,7	369,8
Total de l'actif	1 768,0	2 215,4	1 552,4	1 442,5
Total des passifs financiers non courants	1 088,4	1 073,8	736,7	722,5
Total du passif	2 264,6	2 194,8	1 622,4	1 559,4
Capitaux propres (déficit)	(496,6) \$	20,6 \$	(70,0) \$	(116,9) \$

Autres données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres terminés les		Exercices clos les		
	30 avril 2013	30 avril 2012	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 janvier 2011
Revenus par territoire					
États-Unis	412,9 \$	390,0 \$	1 237,8 \$	1 090,8 \$	791,1 \$
Canada	145,0	145,2	641,6	553,6	488,9
International ^[1]	246,4	227,5	1 016,8	1 009,0	853,2
	804,3	762,7	2 896,2	2 653,4	2 133,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base ^[3]	102 960 700	101 644 163	101 713 848	102 545 094	102 692 260
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué ^[3]	104 052 400	102 745 952	102 853 978	103 399 175	103 311 639
Bénéfice par action – de base ^[3]	0,25	0,54 ^[2]	1,17 ^[2]	0,80 ^[2]	0,34
Bénéfice par action – dilué ^[3]	0,25	0,53 ^[2]	1,16 ^[2]	0,80 ^[2]	0,34
Bénéfice normalisé par action – de base ^{[3][4]}	0,52	0,49 ^[2]	1,44 ^[2]	0,85 ^[2]	0,45
Bénéfice normalisé par action – dilué ^{[3][4]}	0,51	0,48 ^[2]	1,43 ^[2]	0,85 ^[2]	0,45

^[1] International s'entend de tous les pays sauf les États-Unis et le Canada.

^[2] Retraité pour tenir compte de l'application des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, décrites à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2013.

^[3] En tenant compte du regroupement d'actions, à raison de 3,765 pour une, réalisé le 29 mai 2013 conformément aux exigences des IFRS.

^[4] Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le résultat net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué.

Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net et du BAIIA, du BAIIA normalisé et du résultat net normalisé.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Exercices clos les		
	30 avril 2013	30 avril 2012	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 janvier 2011
		Retraité ^[1]	Retraité ^[1]	Retraité ^[1]	
Résultat net	25,7 \$	54,6 \$	119,2 \$	82,1 \$	35,0 \$
Frais financiers	18,1	21,2	62,6	53,8	65,9
Produits financiers	(1,2)	(0,8)	(1,9)	(2,3)	(9,3)
Charge d'impôt	15,6	20,6	32,4	29,1	11,6
Amortissement	21,1	20,5	85,1	95,1	94,8
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	8,3	(11,2)	(3,6)	1,8	(41,1)
BAIIA	87,6	104,9	293,8	259,6	156,9
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	19,6	4,8	11,0	9,0	8,8
Éléments exceptionnels ou non récurrents					
Coûts de restructuration ^[2]	—	—	26,0	—	3,9
Change de dépréciation ^[3]	—	—	7,1	—	—
Coûts des services passés au titre des régimes de retraite ^[4]	—	—	—	—	28,8
Autres éléments ^[5]	0,6	—	(2,9)	(7,5)	18,9
BAIIA normalisé	107,8	109,7	335,0	261,1	217,3
Amortissement	(21,1)	(20,5)	(85,1)	(95,1)	(94,8)
Frais financiers	(18,1)	(21,2)	(62,6)	(53,8)	(65,9)
Produits financiers	1,2	0,8	1,9	2,3	9,3
Charge d'impôt ajustée	(16,4)	(19,2)	(42,5)	(27,4)	(19,9)
Résultat net normalisé	53,4 \$	49,6 \$	146,7 \$	87,1 \$	46,0 \$

^[1] Retraité pour tenir compte de l'application des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, décrites à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminée le 30 avril 2013.

^[2] Le coût de restructuration de 26,0 millions de dollars se rapporte à la décision de la Société de cesser ses activités liées au marché des bateaux sport, au transfert de l'assemblage des motomarines du Canada vers le Mexique et à la cession des activités de distribution des PAV à des fournisseurs logistiques externes.

^[3] La charge de dépréciation de 7,1 millions de dollars découle de la décision de la Société de cesser ses activités liées au marché des bateaux sport au cours de l'exercice 2013.

^[4] La Société s'est engagée à améliorer les prestations de retraite versées à ses employés d'usine et de bureau canadiens. Cet engagement a entraîné des coûts des services passés de 28,8 millions de dollars.

^[5] Pour l'exercice 2014, les autres éléments exceptionnels non récurrents comprennent des salaires au titre de la rétention du personnel qui se rapportent au transfert de l'assemblage des motomarines du Canada vers le Mexique et à la cession des activités de distribution des PAV à des fournisseurs logistiques externes. Pour l'exercice 2013, les autres éléments exceptionnels non récurrents comprennent principalement des salaires au titre de la rétention du personnel de 1,7 million de dollars qui se rapportent au transfert de l'assemblage des motomarines du Canada vers le Mexique et à la cession des activités de distribution des PAV à des fournisseurs logistiques externes. De plus, la Société a comptabilisé un gain exceptionnel de 3,8 millions de dollars relativement à la fin du régime de retraite à prestations déterminées qui couvrait environ les deux tiers de ses salariés autrichiens. Au cours de l'exercice 2012, la Société a reçu un remboursement de 7,5 millions de dollars d'un fournisseur relativement à la charge exceptionnelle non récurrente comptabilisée pendant l'exercice 2011, tel qu'il est décrit plus bas. Au cours de l'exercice 2011, la Société a comptabilisé une charge exceptionnelle non récurrente de 14,5 millions de dollars relative à la modification importante d'un rappel sécuritaire émis précédemment concernant le roadster. De plus, au cours de l'exercice 2010, la Société a conclu que ses entrées de trésorerie nettes en dollars américains pour les exercices 2010 et 2011 diminueraient considérablement par rapport aux prévisions financières précédentes, en raison du ralentissement économique que connaissait le marché des produits récréatifs à cette période. Par conséquent, la direction a modifié la politique de couverture de la Société de manière à tenir compte de ces circonstances exceptionnelles et inhabituelles et a décidé de régler, avant l'échéance, les contrats à terme de gré à gré d'une valeur nominale de 155,0 millions de dollars américains et de 100,0 millions de dollars américains, afin de vendre des dollars américains pour acheter des dollars canadiens, acquis avant la crise économique et venant à échéance au cours des exercices 2010 et 2011, respectivement. Par conséquent, la Société a comptabilisé une perte de 4,4 millions de dollars au cours de l'exercice 2011.

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2014

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière de la Société pour le trimestre terminé le 30 avril 2013 par rapport à la période correspondante terminée le 30 avril 2012.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 41,6 millions de dollars, ou 5,5 %, pour atteindre 804,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 762,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2012. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de produits toutes saisons vendus à des prix plus élevés à des concessionnaires et à des distributeurs, laquelle découle principalement du lancement de nouveaux modèles comme les véhicules roadster *Can-Am spyder ST* et les *VCC Maverick*. L'augmentation des revenus a été limitée par la cessation des activités liées au marché des bateaux sport, qui comptaient pour 44 millions de dollars des revenus au premier trimestre de 2013. Si l'on excluait la cessation des activités liées au marché des bateaux sport, les revenus auraient augmenté de 11,9 %, ou 85,6 millions de dollars. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable de 13 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent pour le trimestre terminé le 30 avril 2013 par rapport à la période correspondante terminée le 30 avril 2012. Au 30 avril 2013, les stocks des concessionnaires nord-américains ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent par rapport au 30 avril 2012, en raison de la croissance des produits toutes saisons.

Les tendances importantes par catégorie s'établissaient comme suit :

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont diminué de 46,9 millions de dollars, ou 18,5 %, pour atteindre 206,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 253,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2012. Cette diminution est attribuable à la baisse des revenus de 44 millions de dollars provenant de la décision de la Société, au troisième trimestre de l'exercice 2013, de cesser ses activités liées au marché des bateaux sport. Cette baisse des revenus a été partiellement compensée par une fluctuation favorable des taux de change de 3 millions de dollars. Si l'on excluait la cessation des activités liées au marché des bateaux sport, les revenus auraient diminué de 2,9 millions de dollars, ou 1,4 %.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2014, les conditions d'enneigement ont été plus favorables que celles de la période correspondante de l'exercice 2013, ce qui a eu une incidence favorable sur les ventes au détail de motoneiges. Toutefois, l'arrivée tardive du printemps a eu une incidence négative sur les ventes au détail de motomarines. Dans l'ensemble, les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord, à l'exclusion du marché des bateaux sport, ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent comparativement au premier trimestre de l'exercice 2013.

Produits toutes saisons

Les revenus tirés de la catégorie des produits toutes saisons ont augmenté de 87,0 millions de dollars, ou 27,4 %, pour atteindre 404,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 317,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2012. L'augmentation est principalement attribuable au lancement de nouveaux modèles comme les véhicules *Can-Am spyder ST* et les *VCC Maverick*. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 7 millions de dollars. En dépit de l'arrivée tardive du printemps cette année, les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent comparativement au premier trimestre de l'exercice 2013.

Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion sont demeurés stables, se chiffrant à 92,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 93,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2012, et ce, en dépit de l'arrivée tardive du printemps en Amérique du Nord, laquelle s'est répercutée sur les ventes générées par les moteurs hors-bord. Ces revenus comprennent une fluctuation favorable des taux de change de 1 million de dollars.

PAV

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 1,7 million de dollars, ou 1,7 %, pour atteindre 100,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 98,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2012. L'augmentation est principalement attribuable à une fluctuation favorable des taux de change de 2 millions de dollars.

Les tendances importantes par territoire s'établissaient comme suit :

États-Unis

Les revenus enregistrés aux États-Unis ont augmenté de 22,9 millions de dollars, ou 5,9 %, pour atteindre 412,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 390,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2012. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des expéditions de produits toutes saisons découlant du lancement de nouveaux modèles et de l'incidence favorable du taux de change de 11 millions de dollars en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les États-Unis représentaient 51,3 % et 51,1 % des revenus pour les trimestres terminés respectivement le 30 avril 2013 et le 30 avril 2012.

Canada

Les revenus enregistrés au Canada sont demeurés stables, se chiffrant à 145,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 145,2 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2012. La Société a comptabilisé une augmentation des revenus découlant de la hausse des volumes de vente de produits toutes saisons, ce qui a compensé la diminution liée à la cessation des activités liées au marché des bateaux sport au troisième trimestre de l'exercice 2013. Le Canada représentait 18,0 % et 19,0 % des revenus pour les trimestres terminés respectivement le 30 avril 2013 et le 30 avril 2012.

International

Les revenus enregistrés à l'international ont augmenté de 18,9 millions de dollars, ou 8,3 %, pour atteindre 246,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 227,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2012. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des volumes de vente des produits toutes saisons. L'incidence des taux de change s'est traduite par une hausse des ventes de 2 millions de dollars. L'international représentait 30,6 % et 29,8 % des revenus pour les trimestres terminés respectivement le 30 avril 2013 et le 30 avril 2012.

Marge brute

La marge brute a augmenté de 5,8 millions de dollars, ou 2,7 %, pour atteindre 218,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 212,2 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2012. La marge brute a diminué de 70 points de base pour atteindre 27,1 %, comparativement à 27,8 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2012. La diminution de la marge brute est principalement attribuable à la hausse des coûts de fabrication des produits toutes saisons afin d'accroître la flexibilité de la production pour mieux répondre à la demande du marché, à des charges additionnelles afin de soutenir les premières phases du transfert de la fabrication des motomarines à l'usine de Querétaro, au Mexique, ainsi qu'à la hausse des coûts liés aux programmes de ventes. La diminution a été partiellement compensée par une composition favorable des produits, une augmentation des prix de vente et une fluctuation favorable de 6 millions de dollars des taux de change.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 8,9 millions de dollars, ou 7,2 %, pour atteindre 131,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 123,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2012. Cette augmentation est principalement imputable à la hausse des frais de publicité pour toutes les catégories de produits, à la hausse de la rémunération fondée sur des actions relativement au premier appel public à l'épargne de la Société, ainsi qu'à l'augmentation des investissements dans des projets de recherche et de développement, partiellement contrebalancée par la fluctuation favorable de 3 millions de dollars des taux de change.

BAlIA normalisé

Le BAlIA normalisé a diminué de 1,9 million de dollars, ou 1,7 %, pour atteindre 107,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 109,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2012. Cette diminution est principalement attribuable à l'augmentation des coûts de fabrication et des charges d'exploitation afin de supporter la croissance de la Société, partiellement compensée par la hausse de la marge brute liée à l'augmentation du volume des produits vendus.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont diminué de 3,5 millions de dollars, ou 17,2 %, pour atteindre 16,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 20,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2012. La diminution est principalement attribuable à la baisse des charges d'intérêts suite aux remboursements de l'aide gouvernementale remboursable effectués au premier trimestre de l'exercice 2013, diminution limitée par la hausse du taux d'intérêt et des montants nominaux dus sur la dette à long terme découlant de la modification et du retraitement de la facilité à terme survenu au quatrième trimestre de l'exercice 2013.

Change

Les principaux taux de change de clôture ayant servi à convertir les actifs et les passifs libellés en devises s'établissaient comme suit :

	30 avril 2013	31 janvier 2013
Dollar américain	1,0072 \$ CA/\$ US	0,9992 \$ CA/\$ US
Euro	1,3265 \$ CA/Euro	1,3573 \$ CA/Euro

Les principaux taux de change moyens ayant servi à convertir les revenus et les charges libellés en devises, sans tenir compte de l'incidence des programmes de couverture de la Société, s'établissaient comme suit :

	30 avril 2013	30 avril 2012
Dollar américain	1,0164 \$ CA/\$ US	0,9945 \$ CA/\$ US
Euro	1,3353 \$ CA/Euro	1,3129 \$ CA/Euro

Les fluctuations des taux de change ont eu l'incidence suivante sur le bénéfice d'exploitation et sur le résultat avant impôt pour le trimestre terminé le 30 avril 2013 comparativement à la période correspondante terminée le 30 avril 2012.

(en millions de dollars canadiens)	(Gain) perte de change
	Trimestre
Marge brute	(5,6) \$
Charges d'exploitation	(2,5)
Incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice d'exploitation	(8,1)
Dette à long terme	19,5
Frais financiers nets	0,3
Incidence des fluctuations des taux de change sur le résultat avant impôt	11,7 \$

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 5,0 millions de dollars, ou 24,3 %, pour se chiffrer à 15,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 20,6 millions de dollars pour le trimestre correspondant terminé le 30 avril 2012. La diminution est principalement attribuable à la diminution du résultat avant impôt et à la répartition favorable des gains (pertes) comptables avant impôt entre les différentes juridictions, partiellement compensées par l'augmentation des écarts permanents découlant de l'augmentation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables de la Société et des fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain applicable à la facilité à terme.

Résultat net

Le résultat net a diminué de 28,9 millions de dollars, ou 52,9 %, pour atteindre 25,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 54,6 millions de dollars pour le trimestre correspondant terminé le 30 avril 2012. La diminution est principalement attribuable au taux de change défavorable sur la dette à long terme libellée en dollars américains et à l'augmentation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables de la Société. La variation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables n'aura pas d'incidence sur le résultat net des périodes à venir, puisque ces actions ont été converties en actions à droit de vote subalterne dans le cadre du premier appel public à l'épargne réalisé le 29 mai 2013.

Sommaire des résultats consolidés trimestriels ^[1]

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres terminés les							
	30 avril 2013	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 juillet 2012	30 avril 2012	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 juillet 2011
	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2013	Exercice 2013	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2012	Exercice 2012
Revenus par catégorie								
Produits saisonniers	206,7 \$	371,0 \$	276,2 \$	156,1 \$	253,6 \$	393,5 \$	290,3 \$	169,4 \$
Produits toutes saisons	404,7	223,4	247,4	257,2	317,7	230,3	211,5	214,5
Systèmes de propulsion	92,9	70,2	82,0	88,5	93,1	68,8	77,3	83,5
PAV	100,0	126,9	128,3	106,3	98,3	116,6	133,3	96,8
Revenus totaux	804,3	791,5	733,9	608,1	762,7	809,2	712,4	564,2
Marge brute	218,0	198,5	177,4	149,6	212,2	179,9	206,6	127,5
<i>En pourcentage des revenus</i>	<i>27,1 %</i>	<i>25,1 %</i>	<i>24,2 %</i>	<i>24,6 %</i>	<i>27,8 %</i>	<i>22,2 %</i>	<i>29,0 %</i>	<i>22,6 %</i>
Résultat net (perte nette)	25,7	35,8	31,7	(2,9)	54,6	15,6	37,0	(6,9)
BAIIA	87,6	87,5	66,0	35,4	104,9	72,8	113,2	26,9
BAIIA normalisé	107,8	87,8	83,9	53,6	109,7	76,6	108,6	29,2
Résultat net (perte nette) normalisé(e)	53,4	36,5	42,4	18,2	49,6	26,0	56,8	(1,7)
Bénéfice (perte) de base par action	0,25	0,35	0,31	(0,03)	0,54	0,15	0,36	(0,07)
Bénéfice(perte) dilué(e) par action	0,25	0,35	0,31	(0,03)	0,53	0,15	0,36	(0,07)
Bénéfice (perte) de base normalisé(e) par action	0,52	0,36	0,42	0,18	0,49	0,26	0,55	(0,02)
Bénéfice (perte) dilué(e) normalisé(e) par action	0,51 \$	0,35 \$	0,41 \$	0,18 \$	0,48 \$	0,25 \$	0,55 \$	(0,02) \$

^[1] Les données des trimestres antérieurs ont été retraitées afin de refléter l'application des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, tel qu'il est expliqué à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre terminé le 30 avril 2013.

Tableaux de rapprochement des résultats consolidés trimestriels

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les							
	30 avril 2013	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 juillet 2012	30 avril 2012	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 juillet 2011
	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2013	Exercice 2013	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2012	Exercice 2012
Résultat net (perte nette)	25,7 \$	35,8 \$	31,7 \$	(2,9) \$	54,6 \$	15,6 \$	37,0 \$	(6,9) \$
Frais financiers	18,1	17,3	11,9	12,2	21,2	16,7	11,9	12,5
Produits financiers	(1,2)	(0,5)	(0,2)	(0,4)	(0,8)	(0,8)	(0,8)	(0,4)
Charge (économie) d'impôt	15,6	14,9	2,0	(5,1)	20,6	7,4	15,7	(4,1)
Amortissement	21,1	21,2	21,4	22,0	20,5	26,3	23,5	22,4
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	8,3	(1,2)	(0,8)	9,6	(11,2)	7,6	25,9	3,4
BAIIA	87,6	87,5	66,0	35,4	104,9	72,8	113,2	26,9
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	19,6	4,8	—	1,4	4,8	3,8	2,9	2,3
Éléments exceptionnels ou non récurrents								
Coûts de restructuration ^[1]	—	(0,8)	17,1	9,7	—	—	—	—
Charge de dépréciation ^[2]	—	(0,5)	—	7,6	—	—	—	—
Autres éléments ^[3]	0,6	(3,2)	0,8	(0,5)	—	—	(7,5)	—
BAIIA normalisé	107,8	87,8	83,9	53,6	109,7	76,6	108,6	29,2
Amortissement	(21,1)	(21,2)	(21,4)	(22,0)	(20,5)	(26,3)	(23,5)	(22,4)
Frais financiers	(18,1)	(17,3)	(11,9)	(12,2)	(21,2)	(16,7)	(11,9)	(12,5)
Produits financiers	1,2	0,5	0,2	0,4	0,8	0,8	0,8	0,4
Charge d'impôt ajustée	(16,4)	(13,3)	(8,4)	(1,6)	(19,2)	(8,4)	(17,2)	3,6
Résultat net (perte nette) normalisé(e)	53,4 \$	36,5 \$	42,4 \$	18,2 \$	49,6 \$	26,0 \$	56,8 \$	(1,7) \$

^[1] Les coûts de restructuration de 26,0 millions de dollars se rapportent à la décision de la Société de cesser ses activités liées au marché des bateaux sport, au transfert de l'assemblage des motomarines du Canada vers le Mexique et à la cession des activités de distribution des PAV à des fournisseurs logistiques externes.

^[2] La charge de dépréciation de 7,1 millions de dollars découle de la décision de la Société de cesser ses activités liées au marché des bateaux sport.

^[3] Les autres éléments comprennent les salaires au titre de la rétention du personnel de 0,6 million de dollars pour l'exercice 2014 et de 1,7 million de dollars pour l'exercice 2013 qui se rapportent au transfert de l'assemblage des motomarines du Canada vers le Mexique et à la cession des activités de distribution des PAV à des fournisseurs logistiques externes. Au cours de l'exercice 2013, la Société a comptabilisé un gain exceptionnel de 3,8 millions de dollars relativement à la fin du régime de retraite à prestations déterminées qui couvrait environ les deux tiers de ses salariés autrichiens. Au cours de l'exercice 2012, la Société a reçu un remboursement de 7,5 millions de dollars d'un fournisseur relativement à la charge exceptionnelle non récurrente relative à la modification importante d'un rappel sécuritaire émis précédemment concernant le roadster.

Situation de trésorerie et sources de financement

Situation de trésorerie

Les principales sources de trésorerie de la Société sont les soldes existants en espèces, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et les emprunts disponibles en vertu des facilités de crédit renouvelables et de la facilité de crédit à terme.

La Société utilise principalement la trésorerie pour financer ses activités, ses besoins en matière de fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations relatives au développement de produits et aux infrastructures. La variation des besoins en matière de fonds de roulement découle principalement du caractère saisonnier du calendrier de production et des expéditions de produits de la Société. Les besoins en matière de fonds de roulement atteignent habituellement leur niveau le plus élevé au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice.

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie nets par activités pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2013	30 avril 2012
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	112,4 \$	351,3 \$
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(24,9)	(26,2)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(534,9)	(112,0)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(3,3)	(1,4)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(450,7)	211,7
Trésorerie au début de la période	542,4	26,9
Trésorerie à la fin de la période	91,7 \$	238,6 \$

Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 112,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 351,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant terminé le 30 avril 2012. La diminution de 238,9 millions de dollars est principalement attribuable aux variations nettes du fonds de roulement de 228,5 millions de dollars. Cette diminution découlait essentiellement d'un niveau de fournisseurs à payer exceptionnellement faibles à la fin de l'exercice 2012 en raison de paiements devancés, ce qui a eu une incidence favorable d'environ 163 millions de dollars sur le fonds de roulement net au premier trimestre de l'exercice 2013.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 24,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, un niveau d'investissement similaire au montant de 26,2 millions de dollars enregistré au cours du trimestre terminé le 30 avril 2012.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement ont totalisé 534,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 112,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant terminé le 30 avril 2012. L'augmentation de 422,9 millions de dollars est essentiellement attribuable aux distributions de 529,1 millions de dollars aux actionnaires de la Société, partiellement compensées par la diminution des paiements liés aux facilités de crédit renouvelables et à l'aide gouvernementale remboursable.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant résume les obligations contractuelles importantes de la Société au 30 avril 2013, y compris ses engagements liés à des contrats de location.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant total
Engagements					
Contrats de location simple	13,8 \$	28,2 \$	24,2 \$	68,3 \$	134,5 \$
Obligations financières					
Dette à long terme (incluant les intérêts)	66,4	141,9	142,9	1 046,1	1 397,3
Fournisseurs et charges à payer	554,1	—	—	—	554,1
Instruments financiers dérivés	5,4	—	—	1,4	6,8
Autres passifs financiers (incluant les intérêts)	68,2	2,5	3,4	22,3	96,4
	694,1	144,4	146,3	1 069,8	2 054,6
Total des obligations	707,9 \$	172,6 \$	170,5 \$	1 138,1 \$	2 189,1 \$

La Société conclut des ententes d'achat avec des fournisseurs relativement à des matériaux utilisés dans la production. Ces ententes sont généralement conclues avant le début de la production et peuvent établir une quantité fixe ou variable de matériaux qui seront achetés. En raison de l'incertitude quant à la quantité et au prix des matériaux pouvant être achetés, la Société ne peut déterminer avec exactitude ses engagements relatifs à ces ententes d'achat.

La direction est d'avis que les activités opérationnelles et les emprunts disponibles de la Société lui procureront des sources de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins à court et à long terme.

Sources de financement

Facilités de crédit renouvelables

Au 30 avril 2013, les facilités de crédit renouvelables mettaient à la disposition de la Société une somme totale de 350 millions de dollars et venaient à échéance en mars 2016. Les facilités de crédit renouvelables peuvent servir à financer les besoins du fonds de roulement et les dépenses d'investissement ou être employées pour des besoins plus généraux.

Au 30 avril 2013 et au 31 janvier 2013, il n'y avait aucun montant prélevé sur les facilités de crédit renouvelables.

Les facilités de crédit renouvelables sont assujetties à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à 75 % des créances clients et autres débiteurs et à 50 % des stocks. Les coûts d'emprunt aux termes des facilités de crédit renouvelables au 30 avril 2013 s'établissent comme suit :

- i) montants en dollars américains
 - a) au taux LIBOR majoré de 2,50 % par année;
 - b) au taux de base américain majoré de 1,50 % par année;
 - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,50 % par année;
- ii) montants en dollars canadiens
 - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 2,50 % par année;
 - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 1,50 % par année;
- iii) montants en euros au taux EURIBOR majoré de 2,50 % par année.

Pour des périodes ultérieures, les coûts d'emprunt pourraient augmenter jusqu'à concurrence de 1,50 % ou diminuer de 0,25 %, selon le levier financier de la Société, qui correspond au ratio de la dette nette de Bombardier Produits Récréatifs inc. sur ses flux de trésorerie consolidés, tel que défini ci-après.

La dette nette comprend la valeur comptable des facilités de crédit renouvelables, les obligations en vertu de contrats de location-financement et la dette à long terme, moins l'encaisse. Les flux de trésorerie consolidés correspondent au résultat net avant les frais financiers, les produits financiers, l'impôt sur le résultat, l'amortissement, les éléments inhabituels ou non récurrents et le gain ou la perte de change sur la dette à long terme, ajustés pour tenir compte de certains autres coûts, charges et dépenses avec et sans effet de trésorerie, qui sont tous énoncés en détail dans la convention régissant les facilités renouvelables.

La Société paie des commissions d'engagement de 0,45 % à 0,50 % par année sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables.

Dans certaines circonstances, la Société doit maintenir un ratio des charges fixes minimal pour avoir un plein accès à ses facilités de crédit renouvelables.

Au 30 avril 2013, la Société avait émis des lettres de crédit pour un montant de 7,7 millions de dollars en vertu des facilités de crédit renouvelables (8,1 millions de dollars au 31 janvier 2013). De plus, des lettres de crédit d'un montant de 0,2 million de dollars étaient en cours en vertu d'autres ententes au 30 avril 2013 (un montant de 0,6 million de dollars au 31 janvier 2013).

Le 30 mai 2013, la Société a modifié les facilités de crédit renouvelables. La modification prévoit la prorogation de leur échéance de mars 2016 à mai 2018 et la réduction des charges d'intérêts de 0,25 %.

Facilité à terme

La facilité à terme met à la disposition de la Société un montant de 1 050 millions de dollars américains qui viendra à échéance en janvier 2019. La Société peut augmenter de 150,0 millions de dollars américains le montant pouvant être emprunté, sous réserve de certaines conditions.

Les coûts d'emprunt en vertu de la facilité à terme s'établissent comme suit au 30 avril 2013 :

- i) au taux LIBOR majoré de 3,75 % par année, le taux LIBOR minimum étant de 1,25 %;
- ii) au taux de base américain majoré de 2,75 %;
- iii) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 2,75 %.

Conformément à la convention régissant la facilité à terme, les coûts d'emprunt correspondant au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent pas être inférieurs aux coûts d'emprunt correspondant au taux LIBOR.

La Société doit rembourser chaque année au moins 1 % du montant nominal initial de la facilité à terme, sous forme de deux versements égaux effectués aux mois de juillet et de janvier. Dans l'éventualité où Bombardier Produits Récréatifs inc. afficherait une situation de trésorerie excédentaire consolidée à la fin de l'exercice et que son ratio de levier financier atteindrait certains seuils, la Société pourrait être tenue de rembourser une tranche de la facilité à terme. La facilité à terme comporte les déclarations et garanties habituelles à ce genre d'instrument, mais elle ne prévoit aucune clause restrictive relative au maintien de ratios financiers.

Le 29 mai 2013, la Société a réalisé un premier appel public à l'épargne visant ses actions à droit de vote subalterne auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. La Société a réalisé un produit brut de 262,3 millions de dollars à l'émission de ses actions à droit de vote subalterne (environ 240,8 millions de dollars compte tenu des frais et des charges relativement au premier appel public à l'épargne estimés à 21,5 millions de dollars).

Le 29 mai 2013, dans le cadre du premier appel public à l'épargne, la Société a remboursé une tranche de 258,0 millions de dollars américains (267,2 millions de dollars) sur sa facilité à terme. Compte tenu de ce remboursement, la Société n'est plus tenue de rembourser chaque année un minimum de 1 % du montant initial de la facilité à terme jusqu'à l'échéance en janvier 2019.

Le 30 mai 2013, dans le cadre du premier appel public à l'épargne, la Société a modifié les conditions de sa facilité à terme, ce qui a donné lieu à des réductions de 0,75 % du coût d'emprunt et de 0,25 % du taux LIBOR minimum.

Les coûts engendrés par les modifications de la facilité à terme et des facilités de crédit renouvelables sont estimés à 11 millions de dollars, et seront amortis sur la durée prévue de la facilité à terme et des facilités de crédit renouvelables.

Emprunts à terme autrichiens

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2013, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme assortie de taux d'intérêt favorables en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et de développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 7,5 millions d'euros (10,0 millions de dollars) porte intérêt au taux de 1,19 % jusqu'au 30 juin 2016, puis au taux de 2,19 % du 1^{er} juillet 2016 à la date d'échéance, soit le 31 décembre 2018.

Après avoir pris en compte le nouvel emprunt contracté au cours du premier trimestre de l'exercice 2014, les montants nominaux restant dus de la Société en vertu de ses sept emprunts à terme autrichiens s'élevaient à 29,1 millions d'euros (38,6 millions de dollars) au 30 avril 2013. Ces emprunts portent intérêt à des taux allant de 1,13 % à 2,19 % et viennent à échéance entre décembre 2014 et décembre 2018.

Situation financière consolidée

Le tableau ci-après présente les principaux écarts observés dans la situation financière consolidée de la Société entre le 31 janvier 2013 et le 30 avril 2013, ainsi que l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts, l'écart net connexe (qui ne tient pas compte de l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts) et les explications de l'écart net.

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2013	31 janvier 2013	Écart	Incidence du taux de change	Écart net	Explications
Créances clients et autres débiteurs	174,2 \$	213,5 \$	(39,3) \$	1,7 \$	(37,6) \$	S'explique principalement par l'encaissement des ventes de produits saisonniers qui ne sont pas couvertes par des ententes de financement externes
Stocks	504,6	465,0	39,6	1,7	41,3	S'explique par l'augmentation des stocks de produits saisonniers pour les livraisons de produits à venir
Immobilisations corporelles	449,7	448,4	1,3	2,2	3,5	Aucun écart significatif
Fournisseurs et charges à payer	554,1	523,3	30,8	2,2	33,0	S'explique principalement par l'augmentation des stocks
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	1 071,7	1 054,6	17,1	(7,6)	9,5	S'explique par le nouvel emprunt à terme autrichien
Obligations découlant des avantages sociaux futurs du personnel	249,6 \$	235,9 \$	13,7 \$	2,2 \$	15,9 \$	S'explique principalement par la diminution d'environ 30 points de base du taux d'actualisation appliqué aux régimes de retraite à prestations déterminées

Arrangements hors bilan

Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs

La Société, la plupart de ses concessionnaires indépendants et certains de ses distributeurs indépendants sont parties à des ententes conclues avec de grandes sociétés de financement. Ces ententes leur procurent le financement nécessaire à l'achat des produits de la Société et améliorent le fonds de roulement de la Société en permettant le recouvrement plus rapide des créances auprès des concessionnaires et des distributeurs. Environ les deux tiers des ventes de la Société sont effectuées aux termes de telles ententes. Les différentes parties susmentionnées ont conclu des ententes avec TCF, qui leur octroie des facilités de financement en Amérique du Nord et en Amérique latine, et avec GE Commercial Distribution Finance et GE Commercial Corporation (ensemble, le « Groupe GE »), qui leur accorde des facilités de financement en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'entente avec TCF expire en 2019, tandis que le contrat conclu avec le Groupe GE peut être résilié en tout temps, sous réserve d'une période de transition d'au plus un an.

Le montant du financement accordé aux concessionnaires et aux distributeurs au cours des trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012 a totalisé respectivement 585,0 millions de dollars et 576,3 millions de dollars. Le solde exigible des concessionnaires et des distributeurs indépendants de la Société auprès des sociétés de financement externes se chiffrait respectivement à 1 000 millions de dollars et à 838 millions de dollars au 30 avril 2013 et au 31 janvier 2013. La répartition du solde exigible par pays et par devise locale entre les concessionnaires indépendants et les distributeurs de la Société avec les sociétés de financement externes s'établit comme suit :

(en millions)	Devise	30 avril 2013	31 janvier 2013
Solde exigible aux dates indiquées	\$ CA	1 000	\$ 838
États-Unis	\$ US	657	519
Canada	\$ CA	271	248
Europe	€	29	29
Australie et Nouvelle-Zélande	\$ AU	26	29
Amérique latine	\$ US	2	2

Les coûts encourus par la Société dans le cadre des ententes de financements des concessionnaires et des distributeurs ont totalisé 7,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, ce qui est comparable au montant de 7,9 millions de dollars enregistré au trimestre correspondant terminé le 30 avril 2012.

En vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue d'acheter des sociétés de financement des produits neufs inutilisés à un prix équivalant au total du solde exigible du concessionnaire ou du distributeur par les sociétés de financement. Les produits repris chez le concessionnaire sont généralement transférés aux concessionnaires les plus près pour revente. En Amérique du Nord, l'obligation est plafonnée au montant le plus élevé entre 25,0 millions de dollars américains (25,2 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les douze derniers mois en vertu de l'entente de financement, tandis qu'en Europe, l'obligation est plafonnée au montant le plus élevé entre 10,0 millions d'euros (13,3 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les douze derniers mois en vertu de l'entente de financement. En Australie et en Nouvelle-Zélande, l'obligation d'achat de produits neufs inutilisés correspond au solde exigible du financement à la clôture des périodes. Il n'existe aucune obligation d'achat pour l'Amérique latine.

Le solde exigible du financement soumis à l'obligation d'achat par la Société de produits neufs et inutilisés était de 120 millions de dollars au 30 avril 2013 (80 millions de dollars en Amérique du Nord, 13 millions de dollars en Europe, 27 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande) et de 121 millions de dollars au 31 janvier 2013 (77 millions de dollars en Amérique du Nord, 14 millions de dollars en Europe, 30 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande).

La Société n'a pas subi de pertes importantes par suite de saisies de produits neufs inutilisés par les sociétés de financement au cours des trimestres terminés le 30 avril 2013 et le 30 avril 2012.

Conventions de financement offertes à des particuliers

La Société a des relations contractuelles avec des sociétés de financement externes afin de faciliter l'octroi de crédit à des particuliers pour l'achat de ses produits en Amérique du Nord. Ces conventions permettent à la Société d'offrir, aux termes de certains programmes de vente, un taux d'intérêt privilégié aux particuliers pour une période définie. Au Canada, la Société a de telles conventions avec Services de financement TD et avec la Banque Nationale du Canada, tandis qu'aux États-Unis, la convention est avec Sheffield Financial. Les obligations financières de la Société aux termes de ces contrats se limitent aux engagements qu'elle prend dans le cadre de certains programmes de vente.

Transactions entre apparentés

Transactions avec les principaux actionnaires ou leurs affiliés

Aux termes de la convention de gestion relative à des services conclue avec les principaux actionnaires ou leurs affiliés (soit Bain Capital Luxembourg Investments S.à.r.l., Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. [collectivement, le « groupe Beaudier »]), et la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ »), la Société verse des honoraires de gestion annuels totalisant 2,25 millions de dollars américains et rembourse certains coûts décaissés. L'ensemble de ces honoraires et coûts a représenté des charges de 0,6 million de dollars et de 0,7 million de dollars, respectivement, pour les trimestres terminés les 30 avril 2013 et 2012. À la suite du premier appel public à l'épargne, la convention de gestion relative à des services a été modifiée afin d'éliminer les honoraires de gestion annuels de 2,25 millions de dollars américains, avec prise d'effet le 29 mai 2013.

Au 30 avril 2013, la CDPQ s'est engagée à prêter un montant maximal de 25,0 millions de dollars aux termes des facilités de crédit renouvelables. Il n'existait pas de montant prêté par la CDPQ au 30 avril 2013 et au 31 janvier 2013. La CDPQ participe également à la facilité à terme à hauteur de respectivement 75,5 millions de dollars (75,0 millions de dollars américains) et de 74,9 millions de dollars (75,0 millions de dollars américains) au 30 avril 2013 et au 31 janvier 2013. Ces transactions ont été conclues avec la CDPQ selon des modalités similaires à celles des autres prêteurs.

Transactions avec Bombardier Inc., société liée au groupe Beaudier

En vertu de la convention d'achat conclue en 2003 relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc., la Société doit à Bombardier Inc. un montant de 21,3 millions de dollars au 30 avril 2013 et au 31 janvier 2013. Les versements débiteront lorsque Bombardier Inc. commencera à effectuer des paiements d'impôt au Canada et/ou aux États-Unis. La Société ne s'attend pas à faire de paiements à Bombardier Inc. en lien avec cette transaction au cours de l'exercice se terminant le 31 janvier 2014.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société se répartissent en actifs financiers et en passifs financiers et sont évalués à la clôture de chaque période à leur juste valeur ou au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon le classement établi conformément aux IFRS. La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour limiter certains risques financiers, mais ne transige pas à des fins de spéculation.

Risque de change

Le résultat net, les actifs, les passifs et les flux de trésorerie figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société qui sont libellés en dollars canadiens sont fortement exposés aux fluctuations des taux de change, essentiellement les taux de conversion du dollar américain et de l'euro en dollars canadiens.

Les entrées et les sorties de trésorerie de la Société se font principalement en dollars canadiens, en dollars américains et en euros. A l'aide de ses opérations commerciales, la Société tient généralement à compenser au fil des mois les entrées et les sorties de trésorerie libellées en dollars américains et en euros.

Dans le cas des devises que la Société ne parvient pas à compenser au moyen de ses opérations commerciales récurrentes, essentiellement pour le dollar australien, la couronne suédoise et la couronne norvégienne, la Société a recours à des contrats de change, conformément à sa politique de couverture. Suivant cette dernière, la Société couvre jusqu'à 50 % de l'exposition prévue dans ces devises au cours de la période budgétaire annuelle et augmente constamment la couverture jusqu'à ce qu'elle atteigne 80 % six mois avant le moment où l'exposition doit naître. La direction examine périodiquement la position de couverture pertinente et peut couvrir cette dernière à sa discrétion, à l'intérieur des paramètres autorisés définis dans la politique de couverture, jusqu'à concurrence du pourcentage maximal prévu. Les contrats sont comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie qui tient compte des ventes prévues qui seront très probablement effectuées dans les devises concernées, et les gains ou les pertes sur les instruments dérivés en question ne sont comptabilisés dans le résultat net que lorsque les ventes prévues sont effectuées.

La Société ne couvre pas son exposition au real brésilien.

Enfin, pour gérer l'exposition découlant de la réévaluation à la clôture de la période des fournisseurs et charges à payer de même que des paiements au titre des programmes de retenues sur ventes libellés en dollars américains, la Société a recours à des contrats de change possédant les mêmes dates de début et d'échéance. Ces contrats sont comptabilisés dans le résultat net à la clôture de chaque période de façon que soient compensés les gains ou les pertes découlant de la réévaluation, au taux de fin de période, de ces instruments financiers libellés en devises.

Bien que la stratégie de couverture protège, dans une certaine mesure, le bénéfice d'exploitation de la Société contre d'importantes fluctuations des taux de change, il n'en reste pas moins que le résultat net est très exposé aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain du fait de la dette à long terme libellée dans cette devise.

Risque de liquidité

La Société gère son risque de liquidité en surveillant continuellement ses besoins en flux de trésorerie opérationnels, tout en tenant compte du caractère saisonnier des besoins de son fonds de roulement, de même que de la répartition de ses revenus et de ses charges. La Société estime que les flux de trésorerie dégagés par ses activités opérationnelles ajoutés à ses fonds en banque et aux fonds dont elle peut disposer aux termes de ses facilités de crédit lui assurent une souplesse financière suffisante et réduisent son risque de liquidité.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout à cause du LIBOR, d'après lequel est calculé l'intérêt sur sa facilité à terme. Comme les taux d'intérêt sont faibles et peu volatils actuellement, en prenant en compte le taux minimum modifié de 1,00 % pour le LIBOR sur la facilité à terme, la direction estime que la Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt significatif à court terme.

Risque de crédit

La Société pourrait être exposée, dans le cours normal de ses activités, à l'incapacité potentielle de ses concessionnaires, de ses distributeurs et de ses autres partenaires commerciaux à respecter leurs obligations contractuelles à l'égard des actifs financiers, en particulier sur les créances clients et quant aux montants garantis en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec TCF et le Groupe GE.

La Société estime que le risque de crédit associé à ses créances clients et à ses responsabilités limitées en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec TCF et le Groupe GE ne représente pas une importante concentration de risque en raison du grand nombre de concessionnaires, distributeurs et autres partenaires commerciaux et de leur répartition dans de nombreuses régions. De plus, la Société atténue ce risque en exerçant ses activités par l'intermédiaire de ses propres canaux de distribution et en surveillant le crédit des concessionnaires et des distributeurs indépendants (en partenariat avec TCF et le Groupe GE dans le cas des concessionnaires et des distributeurs qui ont conclu des ententes de financement).

Estimations comptables critiques

Estimations et jugements importants

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux méthodes comptables de la Société exige de la direction qu'elle formule des jugements et des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés ainsi que sur les montants connexes relatifs aux revenus et aux charges, aux autres éléments du résultat global et aux informations fournies.

Les meilleures estimations de la Société sont fondées sur les renseignements, les données et les faits connus à la date à laquelle elles sont formulées. La direction s'appuie sur son expérience et sur certains renseignements, sur la conjoncture économique et les tendances en général, ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour formuler les estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement, et les incidences de toute variation sont comptabilisées immédiatement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être considérables.

Le budget annuel de la Société et les révisions du budget opérationnel qu'elle réalise durant l'exercice (collectivement, le « Budget »), de même que le plan stratégique de la Société, comprennent des données fondamentales qui sont utilisées comme base pour établir certaines estimations importantes nécessaires à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Chaque année, la direction prépare son budget opérationnel et son plan stratégique annuels selon un processus en fonction duquel un budget détaillé sur un an et un plan stratégique sur trois ans sont établis par chaque entité, puis consolidés.

Les flux de trésorerie et la rentabilité compris dans le Budget sont fondés sur les commandes actuelles et futures prévues, la conjoncture générale des marchés, les structures de coûts actuelles, les variations de coûts prévues et les ententes actuelles avec des tiers. La direction utilise des données du budget opérationnel annuel et des projections ou des hypothèses additionnelles pour calculer les résultats prévus en ce qui a trait au plan stratégique et aux périodes ultérieures.

Le Budget et le plan stratégique sont approuvés par la haute direction et le conseil d'administration. La direction assure ensuite le suivi du rendement par rapport au Budget. Des écarts importants entre le rendement réel et le rendement prévu constituent un indicateur clé du besoin d'évaluer si certaines des estimations utilisées pour la préparation de l'information financière devraient être révisées.

La direction doit s'appuyer sur des estimations aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société, et elle est d'avis que les estimations les plus importantes sont les suivantes :

Estimation de la valeur nette de réalisation des stocks

La valeur nette de réalisation des matériaux et des travaux en cours est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les besoins en matière de production, les caractéristiques actuelles et futures des produits, les coûts de production prévus à engager et la rentabilité prévue des produits finis, facteurs qui sont tous fondés sur le Budget. La valeur nette de réalisation des produits finis ainsi que des pièces et accessoires est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les données inscrites au Budget en ce qui a trait aux prix de vente, aux programmes de vente et aux caractéristiques des nouveaux produits.

Estimation de la durée de vie utile de l'outillage

La durée de vie utile de l'outillage est estimée par gamme de produits d'après leur durée de vie prévue et la durée de vie prévue du produit qu'ils servent à fabriquer.

Estimation de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

La direction évalue la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles principalement au niveau des groupes des unités génératrices de trésorerie (les « UGT »), à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie; l'évaluation est effectuée par gamme de produits, lors de l'établissement du Budget et du plan stratégique annuel. Des marques de commerce et un goodwill ont été comptabilisés relativement à l'acquisition du secteur de produits récréatifs de Bombardier Inc. par la Société en 2003. Au 30 avril 2013, la totalité de la valeur comptable de 151,1 millions de dollars des marques de commerce et une tranche de 114,7 millions de dollars du goodwill étaient liées à cette transaction.

i) Tests de dépréciation des marques de commerce

Aux fins des tests de dépréciation, les marques de commerce *Ski-Doo*, *Sea-Doo* et *Evinrude* sont affectées à leur gamme de produits respective. La valeur comptable de 151,1 millions de dollars des marques de commerce se composait de montants de 63,5 millions de dollars, de 59,1 millions de dollars et de 28,5 millions de dollars, respectivement, au titre des marques *Ski-Doo*, *Sea-Doo* et *Evinrude*.

Valeur recouvrable

La Société établit séparément la valeur recouvrable de ces marques de commerce selon un calcul fondé sur leur valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices de la Société approuvés par la haute direction et le conseil d'administration, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation, ainsi que les taux d'actualisation, et elles constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés. La Société a procédé à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que les marques de commerce testées n'avaient pas subi de dépréciation.

ii) Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill de 114,7 millions de dollars inscrit en 2003 a été affecté au groupe des UGT représentant l'ensemble des UGT liées aux gammes de produits.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable du groupe des UGT est établie selon un calcul fondé sur la valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices de la Société approuvés par la haute direction et le conseil d'administration, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation, ainsi que les taux d'actualisation, et elles constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés. La Société a procédé à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que le goodwill testé n'avait pas subi de dépréciation.

Estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement si la direction juge probable qu'ils seront réalisés selon le Budget, le plan stratégique et des projections additionnelles permettant de calculer les résultats prévus pour des périodes ultérieures.

Estimation des provisions au titre des garanties liées aux produits, des passifs liés aux produits, des programmes de vente et de la restructuration

Le coût de la garantie est établi pour chaque produit et comptabilisé au moment de la vente en fonction de la meilleure estimation faite par la direction d'après les taux et les tendances historiques au titre des coûts. Les provisions relatives aux garanties sont ajustées lorsque la Société détecte un problème important et récurrent relatif à des produits vendus ou lorsqu'elle constate des écarts en matière de coûts et de tendances par suite de l'analyse des réclamations au titre des garanties.

La provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux montants nécessaires au règlement des réclamations existantes ou des réclamations engagées, mais non présentées à ce jour, d'après les coûts historiques moyens.

La provision liée aux programmes de vente est estimée selon les caractéristiques actuelles des programmes, les données historiques et les ventes au détail prévues pour chaque gamme de produits.

La provision au titre de la restructuration est initialement estimée en fonction des coûts estimés du plan de restructuration, selon les caractéristiques du plan approuvées par la direction. La provision au titre de la restructuration fait l'objet d'un examen à la fin de chaque période, de manière à tenir compte de toutes nouvelles informations concernant la réalisation du plan. Au besoin, la provision est ajustée.

Estimation de la valeur comptable de l'aide gouvernementale remboursable

Pour déterminer la meilleure estimation des flux de trésorerie utilisés pour établir le taux d'intérêt effectif et le coût amorti de l'aide gouvernementale à rembourser qui est comptabilisée dans les autres passifs financiers, la Société utilise les données disponibles provenant du Budget et du plan stratégique ainsi que des projections additionnelles pour calculer les flux de trésorerie prévus pour les périodes ultérieures.

Estimation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables

Pour les périodes allant jusqu'au 31 janvier 2013, la juste valeur des actions ordinaires rachetables était fondée sur la moyenne obtenue selon deux méthodes d'évaluation des actions sous-jacentes, soit l'approche fondée sur les bénéfices et l'approche fondée sur le marché. L'approche fondée sur les bénéfices établit la juste valeur d'une société en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie que celle-ci peut s'attendre à générer à l'avenir et elle est appliquée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés reposant sur le Budget et le plan stratégique de la Société. Pour sa part, l'approche fondée sur le marché établit la juste valeur d'une société en fonction d'une comparaison avec des sociétés comparables exerçant ses activités dans des secteurs similaires et dont les titres se négocient à la Bourse. Les évaluations de la Société étaient validées par une société d'évaluation tierce engagée par la Société et elles servaient de fondement au calcul du passif au titre des actions rachetables. Après la clôture du premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne, la Société n'aura plus d'actions ordinaires rachetables.

Au 30 avril 2013, la juste valeur des actions ordinaires rachetables correspondait au prix fixé dans le cadre du premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, qui représentait le marché le plus avantageux pour ces actions à cette date.

Estimation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les charges et le passif au titre des régimes à prestations déterminées

Afin de déterminer les taux d'actualisation utilisés pour calculer les charges et le passif au titre des régimes à prestations déterminées, la direction consulte des cabinets d'actuaire externes pour que ceux-ci lui fournissent des taux d'actualisation utilisés couramment et applicables, qui sont fondés sur le rendement de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité ayant des flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations pour chaque régime à prestations déterminées. La direction se fonde sur ses connaissances et sur sa compréhension des facteurs économiques généraux pour tirer une conclusion sur l'exactitude des taux d'actualisation utilisés.

Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société

La direction doit poser certains jugements lors de l'application des méthodes comptables de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

La Société applique un niveau élevé d'intégration et d'interdépendance aux fins de ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution. Les entrées de trésorerie générées par chaque gamme de produits nécessitent le recours à divers actifs de la Société, qui limitent les tests de dépréciation à effectuer pour un seul actif ou une seule UGT. Par conséquent, la direction effectue les tests de dépréciation en regroupant les UGT.

Monnaie fonctionnelle

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale, mais ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution sont assujetties à un niveau élevé d'intégration, et la direction doit exercer un jugement important pour déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque entité à l'aide des facteurs énoncés dans IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. La direction a mis en œuvre une méthode comptable en vertu de laquelle la monnaie fonctionnelle de chaque entité est réputée être sa monnaie locale, à moins que l'analyse des critères utilisés aux fins de l'évaluation de la monnaie fonctionnelle énoncés dans IAS 21 ne lui permette de déterminer qu'une autre monnaie constitue la monnaie fonctionnelle. Les critères énoncés dans IAS 21 qui sont applicables à chaque entité font l'objet d'un examen annuel, en fonction des transactions avec des tiers uniquement.

Modifications comptables futures

En novembre 2009 et en octobre 2010, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers*, qui constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La première phase définit la comptabilisation des instruments financiers et exige essentiellement l'évaluation soit au coût amorti, soit à la juste valeur. IFRS 9 entre en vigueur pour la Société le 1^{er} février 2015. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle prise de position sur ses états financiers consolidés.

Avec prise d'effet le 1^{er} février 2014, la Société adoptera IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Cette norme précise les exigences de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur la présentation de ses états financiers consolidés.

Dividendes déclarés avant le premier appel public à l'épargne

Le 15 avril 2013, la Société a déclaré et versé un dividende de 0,84 \$ par action sur ses actions ordinaires de catégorie A, ses actions ordinaires de catégorie A.1 et ses actions ordinaires de catégorie B, ainsi qu'un dividende de 2,87 \$ par action sur ses actions ordinaires de catégorie super B, pour une contrepartie totale de 330,2 millions de dollars. De plus, la Société a réduit le capital déclaré de la totalité de ses actions de 0,12 \$ par action, pour un montant total de 46,1 millions de dollars.

Le 30 avril 2013, la Société a déclaré et versé un dividende de 0,39 \$ par action sur la totalité de ses actions, pour un montant total de 152,8 millions de dollars.

Politique de dividendes

La Société ne prévoit pas verser de dividendes sur ses actions. Elle prévoit actuellement affecter ses bénéfices à l'expansion de son entreprise et à la diminution de ses dettes. À l'avenir, la décision de verser des dividendes sur les actions appartiendra exclusivement au conseil d'administration et sera tributaire, entre autres, des résultats d'exploitation, des surplus et des besoins de trésorerie courants et prévus, ainsi que de la situation financière, des restrictions contractuelles et des engagements stipulés dans les ententes de financement (y compris les restrictions prévues par les conventions concernant la facilité à terme et les facilités de crédit renouvelables), du contrôle de la solvabilité que le droit commercial impose à la Société et d'autres facteurs que le conseil d'administration pourrait juger pertinents.

Facteurs de risque

Pour obtenir une description détaillée des facteurs de risque associés à la Société, veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus avec supplément – RFVP de la Société daté du 21 mai 2013. À la connaissance de la Société, aucun changement important à ces facteurs de risque n'a eu lieu par rapport aux facteurs de risque publiés à cette date.

Information sur les actions en circulation

En date du 12 juin 2013, les actions émises et en circulation de la Société se composaient comme suit :

- 97 023 344 actions à droit de vote multiple sans valeur nominale;
- 19 273 218 actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale.

De plus, le conseil d'administration a approuvé un nouveau régime d'options sur achat d'actions aux termes duquel une réserve de 5 814 828 actions à droit de vote subalterne peuvent être attribuées sous forme d'options sur achat d'actions aux employés admissibles de la Société. Le 29 mai 2013, 1 098 500 options avaient été attribuées à des employés admissibles en vertu du nouveau régime d'options d'achat d'actions. L'acquisition des droits relatifs à ces options sur achat d'actions est liée au passage du temps dont les droits relatifs à 25 % des actions seront acquis lors des premier, deuxième, troisième et quatrième anniversaires de l'attribution. Les options sur achat d'actions ont une durée de 10 ans à la fin de laquelle elles expireront. De plus, 799 296 options d'achat d'actions à droit de vote subalterne demeurent en cours en vertu de l'ancien régime d'options sur achat d'actions.

Information supplémentaire

De l'information supplémentaire sur BRP inc. est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.